

// EXAMEN INDIVIDUEL DE MUSIQUE

SAMEDI 28 AVRIL

DRAIN ORÉE D'ANJOU (49)

Madame, Monsieur,

Voici les quelques informations à faire passer à vos musiciens/musiciennes
Inscrit(e)s pour cette journée.

Pour cette journée, accueil des candidats et des jurés

à partir de 8h00, appel des candidats à 8h30

Maison Commune de Loisir

Rue abbé Bricard 49530 Drain (Orée d'Anjou)

Pensez à votre **Licence**, au **Livret Musical** de votre association (pré-rempli)!

ATTENTION:

Tous les candidats devront se munir des originaux des œuvres interprétées ce jour...

(Mais pensez à prévoir des copies à fournir aux jurés 3 exemplaire).

NB:

Si vous avez un cd qui a déjà montré quelques « faiblesses », ou si vous avez une clé USB mieux vaut prévoir votre lecteur.

Chaque association doit apporter un **synthétiseur** et un **lecteur CD/USB**.

Le matériel de percussion sera mis à disposition, l'élève doit cependant apporter ces baguettes.

- ★ 08h00 : Accueil des jurés et des candidats
- ★ 08h30 : Appel des candidats
- ★ 09H00 : Epreuves de Formation Musicale écrite
- ★ 10H00 : Début des auditions Formation musicale et instrument.
- ★ Apporter votre pique-nique pour le midi
- ★ Le repas des jurés est pris en charge par le Comité Régional des Pays de la Loire
- ★ Le Palmarès aura lieu vers 17h

Musicalement.
La commission Musique